

Domaine à choix à partir du 2e semestre

La nouvelle ordonnance sur la formation commerciale prévoit qu'au cours des deux premières années de formation, il est possible de suivre un des domaines à choix obligatoires "deuxième langue étrangère" ou "travail de projet individuel". Les écoles professionnelles du canton de Berne ont décidé d'enseigner les deux branches en commun au cours du premier semestre, de sorte que chaque apprenti-e ait l'occasion de découvrir les deux matières. A partir du deuxième semestre, les domaines à choix seront enseignés séparément.

Aperçu des deux domaines à choix

	Deuxième langue étrangère Anglais	Travail de projet individuel
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition de solides compétences orales et écrites en anglais. - Possibilité d'obtenir un certificat de langue étrangère (p.ex. B1 Preliminary Cambridge English (PET)). 	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition de compétences linguistiques en anglais afin de pouvoir communiquer et se comporter de manière adaptée à la situation dans un environnement de travail multilingue. - Acquisition de compétences interculturelles afin de réagir de manière appropriée aux différences et aux malentendus culturels. - Acquisition et consolidation des compétences en gestion de projet et application à un projet individuel.
Niveau linguistique à atteindre	Niveau B1, en écrit et oral	Compréhension et expression orale (niveau B1) expression écrite (niveau A2)
Raccordement à la maturité professionnelle	Etant donné que la maturité professionnelle de type économique termine la branche anglais au niveau B2, le domaine à choix "deuxième langue étrangère" représente une préparation directe à cette discipline.	Aussi pour ce domaine à choix, il est possible d'enchaîner avec la MP de type économie (par ex. après avoir effectué un séjour linguistique). En outre, l'accès direct à la maturité professionnelle de type services est assuré.
Groupe cible	Apprenants ayant une bonne connaissance de l'anglais dans tous les domaines linguistiques .	Apprenants avec des connaissances d'anglais lacunaires et les apprenants qui ont déjà atteint le niveau d'anglais B1 ou plus (p.ex. diplôme de gymnase, maturité spécialisée ou certificat de langue étrangère).

Que signifient les différents niveaux de langue ?

A2 – Utilisateur élémentaire

Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.

B1 – Utilisateur indépendant

Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.